



**Marie Hélène Pontvianne,**



**élue à l'Assemblée des Français de l'Étranger**

## **2<sup>ème</sup> Compte-rendu d'Activités : Janvier - Juillet 2004**

Il est temps pour moi de vous présenter mon « rapport d'activités » pour le semestre écoulé, deuxième compte-rendu de mon mandat de Conseillère.

Je vous rappelle que mon rôle d'élue à l'**Assemblée des Français de l'Étranger, nouveau nom** du Conseil Supérieur des Français de l'Étranger, est de défendre vos droits et vos intérêts, notamment en matière de protection sociale, de sécurité, de bourses scolaires, d'emploi et de formation professionnelle. Je dois en outre vous représenter dans diverses instances de l'administration française.

Ce semestre a été caractérisé par une forte activité de votre représentation au Mexique et des réunions du CSFE, à deux reprises, en mars et en juin à Paris.

### **LA DEFENSE DE VOS DROITS**

Beaucoup de mesures, gouvernementales ou législatives, écarteraient les Français expatriés de leur application si une action vigilante n'était menée tant par vos élus que par les 12 sénateurs des Français de l'étranger.

**Passeports dits sécurisés :** La désignation d'un seul centre de fabrication, à Nantes, pour l'ensemble des Français de l'étranger a créé un engorgement dramatique de ces services. Trois à quatre mois d'attente pour la délivrance de ces passeports étaient malheureusement devenus la règle. C'était inadmissible. De très nombreuses réclamations ont été présentées par les membres du CSFE. Résultat : Des centres régionaux de délivrance ont été créés là où la communauté française est particulièrement nombreuse (Londres, Bruxelles, Genève, Montréal et Honk Kong), permettant de soulager d'autant le travail de Nantes., dont nous dépendons toujours. Depuis début avril, la transmission des données se fait par intranet, et non plus par la valise diplomatique, ce qui réduit légèrement les délais : ceux-ci restent cependant au Mexique beaucoup trop élevés (3 mois dans cette période estivale) et je continue d'être attentive à ce problème.

**La carte d'identité nationale :** Si la carte sécurisée est soumise aux mêmes contraintes que le passeport sécurisé, l'ancien modèle en « papier cartonné » peut toujours vous être délivré par le consulat, immédiatement et gratuitement.

**Enseignement :** Le souci de la commission Affaires culturelles et Enseignement est de s'assurer que les établissements français à l'étranger ne soient pas oubliés et que leur spécificité soit prise

en compte dans le **débat national sur l'école** en cours, et donc dans les réformes qui s'ensuivront.

Pour ce faire, nous avons incité ces établissements à participer au débat : le lycée franco-mexicain, comme 150 autres de par le monde l'a fait en organisant une rencontre ouverte à tous le 15 janvier. Parents, élèves, professeurs ont réfléchi et partagé sur de très nombreux sujets comme l'enseignement des langues étrangères dès la maternelle, la mission spécifique des établissements français à l'étranger, la prise en compte de l'expérience acquise à l'étranger par les professeurs, l'adaptation du baccalauréat français dans un contexte d'études supérieures international, etc. Ses réponses, comme celles de toutes les écoles de la circonscription ayant participé, ont été présentées à **Mr Claude Thélot, Président de la Commission nationale sur l'avenir de l'école**, lors de son audition par notre commission du CSFE le 3 mars. Succinctement, nous pouvons noter que l'ouverture à l'environnement local et une amélioration des relations parents/professeurs viennent en tête des demandes ; la question des langues vivantes suscitent un vif intérêt et il est certain que l'expérience des écoles françaises à l'étranger doit être transférée, d'une manière ou d'une autre, aux établissements de France. Mr Thélot s'est engagé à nous présenter les **résultats définitifs** de ses travaux lors de notre réunion de septembre 2004. Il a été souligné que dans le projet de loi définitif devra figurer un chapitre sur l'enseignement français à l'étranger.

J'ai communiqué toutes ces informations lors de la réunion du conseil d'établissement du lycée franco-mexicain du 28 mars.

Ne pouvant malheureusement participer aux conseils des différents établissements scolaires de la zone, j'ai été très heureuse d'avoir eu l'occasion de rencontrer tous les directeurs d'établissement d'Amérique centrale à l'occasion d'une de leurs réunions de travail à Mexico avec des représentants de l'AEFE. Cette rencontre ayant été seulement le fruit du hasard, je n'ai malheureusement pas pu mettre à profit leur passage à Mexico pour des échanges plus approfondis.

Le **sénateur André Ferrand** a présenté aussi au CSFE la **mission parlementaire** dont il a été chargé, destinée à réfléchir sur des financements alternatifs de nos écoles. Il est venu à Mexico, accompagné de trois personnes les 30 et 31 mars, et je les ai rencontrées dans le cadre de cette mission.

### **Décentralisation**

L'Etat, depuis plusieurs années, transfère de plus en plus de ses prérogatives administratives aux régions : les Français établis hors de France ne font partie d'aucune région ; par conséquent, ils sont inéluctablement écartés du bénéfice des droits ainsi transférés... si l'on n'y prend pas garde. A titre d'exemple, nous continuons à nous battre pour que vous puissiez de nouveau voter, dans votre pays de résidence, lors des scrutins européens. Mais bien plus, cette commission a été créée dans le but de proposer une alternative à cette impasse : comment, dans le cadre des **réformes régionales**, assurer la représentation des Français de l'étranger, qui forment une communauté mais non territoriale... ?

Le but est simple et de bon sens : les élus doivent pouvoir décider de ce qui touche à la vie des Français (comme c'est le cas en France), mais les moyens juridiques ne sont pas si simples, sans parler de la volonté politique !

La commission temporaire de la décentralisation, à laquelle je participe, s'est **réunie** pour la 1ère fois à cette assemblée de **mars**. Réunis à nouveau le **3 juin** nous avons continué la réflexion entreprise en étudiant les systèmes de représentation espagnols et italiens. Je vous tiendrai au courant de l'avancée des travaux.

## Bourses scolaires

La commission locale de Mexico s'est réunie les 1<sup>er</sup> et 2 avril pour étudier 300 demandes de bourses concernant des enfants des écoles de Mexico, Cuernavaca et Guadalajara. Les dossiers préparés soigneusement par Janine Quine, responsable du consulat, ont été étudiés avec le souci d'une aide équitable aux familles en difficulté, dans le respect des directives imposées par Paris. Résultat : La commission nationale a entériné nos décisions dans la quasi-totalité des cas.

## TRAVAIL DANS LA CIRCONSCRIPTION

1. En février, à l'occasion d'un voyage familial au **Guatemala**, une longue réunion de travail avec l'équipe dirigeante de l'UFE, gentiment organisée par Antoine Darde, mon co-listier, m'a permis de mieux cerner les atouts mais aussi les problèmes de la communauté française de ce pays. Un dîner avec Daniel Patat, chef de la Mission Economique et son épouse Nicole, Consul adjoint, des conversations téléphoniques avec Gilles Vidal, l'ambassadeur de France, et un très long échange avec un Français installé à Antigua m'ont permis de compléter ce panorama :

- La communauté française représente environ 800 personnes (600 inscrits) Une forte majorité travaille dans les Alliances, Lycée, Ambassade. Très peu de filiales d'entreprises françaises, contrairement à ce qui existe au Mexique.
- Le **lycée Jules Verne** a 654 élèves dont 15,5% de Français. Le proviseur, Mr Thierry Ponthier fait un excellent travail. Malheureusement très peu de Guatemaltèques, sortant du lycée, poursuivent leurs études en France, en grande partie pour des raisons financières. La part de l'Etat français dans le financement du lycée est actuellement de 45%, dans le cadre d'une convention avec l'Agence pour l'Enseignement du Français à l'Etranger.
- L'**Association française de Bienfaisance** est malheureusement endormie et nécessite une revitalisation pour remplir sa mission d'aide auprès des plus défavorisés.

1. J'ai parlé longuement, tant avec l'UFE qu'avec l'ambassadeur de France d'un **projet de conventionnement de l'hôpital Esperanza** avec la Caisse des Français de l'Etranger. Il s'agit d'un hôpital d'excellent niveau dont le président-propiétaire est très francophile et francophone. Didier Castagné a monté un dossier de présentation mais le dossier était au point mort. Après un entretien en mars avec le Sénateur Jean Pierre Cantegrit, Président de la CFE, et de nombreux échanges tant avec Didier Castagné qu'avec l'ambassadeur de France, très favorable à ce projet, une **lettre motivée signée par les 3 Conseillers CSFE** de la circonscription a été envoyée au Sénateur lui demandant d'appuyer ce dossier auprès de la direction de la CFE. Le conseil d'administration de la Caisse a décidé, lors de sa réunion des 7 et 8 juin, de **poursuivre l'étude en cours**. Sachant que nous craignons un refus pur et simple, c'est une première victoire !

## 2. La Jeanne d'Arc



La « photo de famille »  
sur le pont de la Jeanne  
d'Arc

Tout juste de retour des réunions du CSFE à Paris, je me suis rendue à **Veracruz** où Jean Marie Martinel, notre Consul Général , et son équipe avaient organisé le 12 mars, une journée de travail avec les 24 consuls honoraires de France au Mexique, les délégués au CSFE ainsi que Sandrina Gervassi, représentant la Caisse des Français de l'étranger. Cette rencontre se déroulait à Veracruz mais en « terre française »... sur le **porte-hélicoptères Jeanne d'Arc**, qui, avec la frégate de lutte anti-sous-marine **Georges Leygues**, forment le groupe école d'application des officiers de marine.

Le capitaine de vaisseau **Marc de Briançon** , commandant du groupe école, et son équipage nous ont accueillis à bord de « la Jeanne » le jeudi soir pour un superbe cocktail « sur le pont ».

**Le lendemain, au travail !** Le Délégué Général de l'Alliance Française de Paris au Mexique, les responsables des différents services de l'ambassade et ceux du consulat nous ont présenté leurs domaines d'activités et ont répondu à nos questions. Maintenant nous savons qui fait quoi et sommes à même de diriger nos demandes sur la personne idoine : c'est précieux ! Le déjeuner qui a suivi ainsi que la visite du bateau ont été des moments de détente appréciés qui m'ont permis de faire mieux connaissance avec nos consuls honoraires.

## 2. **A Camerone**



Participation le **30 avril** à  
l'anniversaire de la bataille de  
la Légion étrangère à **Camerone**

Rencontres ensuite avec des compatriotes vivant dans l'**Etat de Veracruz** ou dans l'**Etat de Puebla** lors d'un voyage organisé par l'association Racines françaises au Mexique à la découverte des premiers établissements français de cette région. J'ai pu participé notamment à l'émouvante cérémonie de jumelage du musée de Barcelonnette, représenté par Hélène Homps, sa directrice, et du musée communautaire de Ciudad Mendoza, installé dans une aile de la fabrique de Santa Rosa.

3. Le Consul honoraire de France à **Cancun**, Frédéric Garcia, a organisé du 12 au 17 juillet une **semaine de la France à Cancun : j'ai tenu à y participer.**



Il ne faut pas oublier que 800 de nos compatriotes, dont 550 sont inscrits au consulat, vivent dans cette région de villégiature où leurs domaines d'activités sont principalement l'hôtellerie, le tourisme et la restauration.

Je suis arrivée juste à temps pour le dîner du 14 juillet qui réunissait 230 personnes environ, au Clipper-Best Western, sur les bords de la lagune : un très beau succès ! Un grand merci à nos chefs Jean-René, Michel et Pierre, tous trois de Cancun et à Guy venu tout exprès de Mexico de même qu'à l'animation orchestrée par le Club Med et tout spécialement Anne Rose. L'ambiance était très chaleureuse et la tombola a été un succès.



les gagnants de la tombola

Tenant compte des besoins de cette communauté, et du très grand nombre de touristes français qui viennent passer des vacances dans la région, j'avais demandé à Mr Bertrand, ministre français du tourisme, d'appuyer nos demandes d'un vol direct d'Air France. Finalement, c'est la compagnie française Star Airline qui va démarrer une liaison bihebdomadaire en vol régulier avec un Airbus A330 tout neuf comme nous l'a annoncé Frédéric Garcia au dîner du 14 juillet.

Il a aussi annoncé le démarrage, sans doute dès la rentrée, d'un **programme FLAM**, qui est l'enseignement par le jeu de la langue française à des petits Français, souvent binationaux, non scolarisés en école française. La nouvelle a été accueillie avec joie.



Le lendemain, 15 juill., déjeuner - rencontre avec nos compatriotes à **Playa del Carmen** : grâce à Sylvie et à sa bonne table, des premiers liens ont pu se tisser entre ces Français des sites enchanteurs et leur élue : l'internet fera le reste !

Concours de gastronomie dans les locaux de l'université La Salle, visite au Carrefour Coba pour la course de 10 kms, dîner de clôture à l'hôtel Paraiso de la Bonita ... et j'en passe ! La petite semaine passée dans le Quintana Roo a été riche en évènements mais surtout en amitié : merci à tous de leur accueil. Un grand bravo à Frédéric Garcia et à Stéphanie... sans qui rien ne se serait fait !

#### **VOTRE REPRESENTATION EN GENERAL**

Un des rôles des Conseillers est d'être le porte-parole de la communauté française dans les manifestations officielles auxquelles les représentants du poste diplomatique les convient. Ce semestre a été riche de ce point de vue.

Mission de deux semaines de l'Inspection Générale des Affaires étrangères avec notamment deux entretiens particuliers avec les inspecteurs.

Rencontre des huit députés et sénateurs venus à l'assemblée de l'Union interparlementaire

Mission parlementaire d'André Ferrand sur le financement de l'école

Visite des sénateurs Christian Cointat, et Hubert Durand-Chastel fin mars, dans le cadre de l'assemblée générale de l'UFE ; avec eux j'ai participé à des réunions tant au lycée qu'à l'Alliance française.

Visite en avril du sénateur Robert del Picchia et de sa femme : de nouveau, réunions et visites pour leur présenter ce pays qu'ils découvraient.

Le temps passe vite quand on est votre représentante !

Sur tous ces sujets, je suis à votre disposition pour vous donner plus d'informations si vous le souhaitez. Si vous voulez en savoir plus sur la communauté française au Mexique, je vous recommande de consulter le dossier en ligne sur le **site du Consulat Général de France** : [www.consul-fr.org.mx](http://www.consul-fr.org.mx)

N'hésitez pas aussi à me transmettre vos remarques, vos suggestions, vos idées. Je suis là pour m'en faire l'écho dans la mesure du possible. L'efficacité de mon mandat dépend de vous... surtout pour tous les amis d'Amérique centrale que je ne peux rencontrer fréquemment. Je compte sur vous.

***Marie Hélène Pontvianne***

**mh.pontvianne@csfe.org** ou tel/fax : (00 52 55) 55 89 13 40

P.S : N'oubliez pas que si vous souhaitez faire partager cette information, elle est en ligne, sur le site du Consulat Général de France à Mexico, <http://www.consul-fr.org.mx>